

# L'ECHO du citoyen

Belgique - België

P.P.-P.B.  
BRUXELLES X

BC 734

P301174

Ed. resp.: G. Deprez  
MCC - Rue de la Vallée 50  
1000 Bruxelles  
Bureau de dépôt: Bruxelles X

LE 10 JUIN  
C'EST  
LE JOUR  
DU MCC

## LE MATIN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
AU MOULIN  
DE LA HUNELLE  
À CHIÈVRES

## L'APRES-MIDI

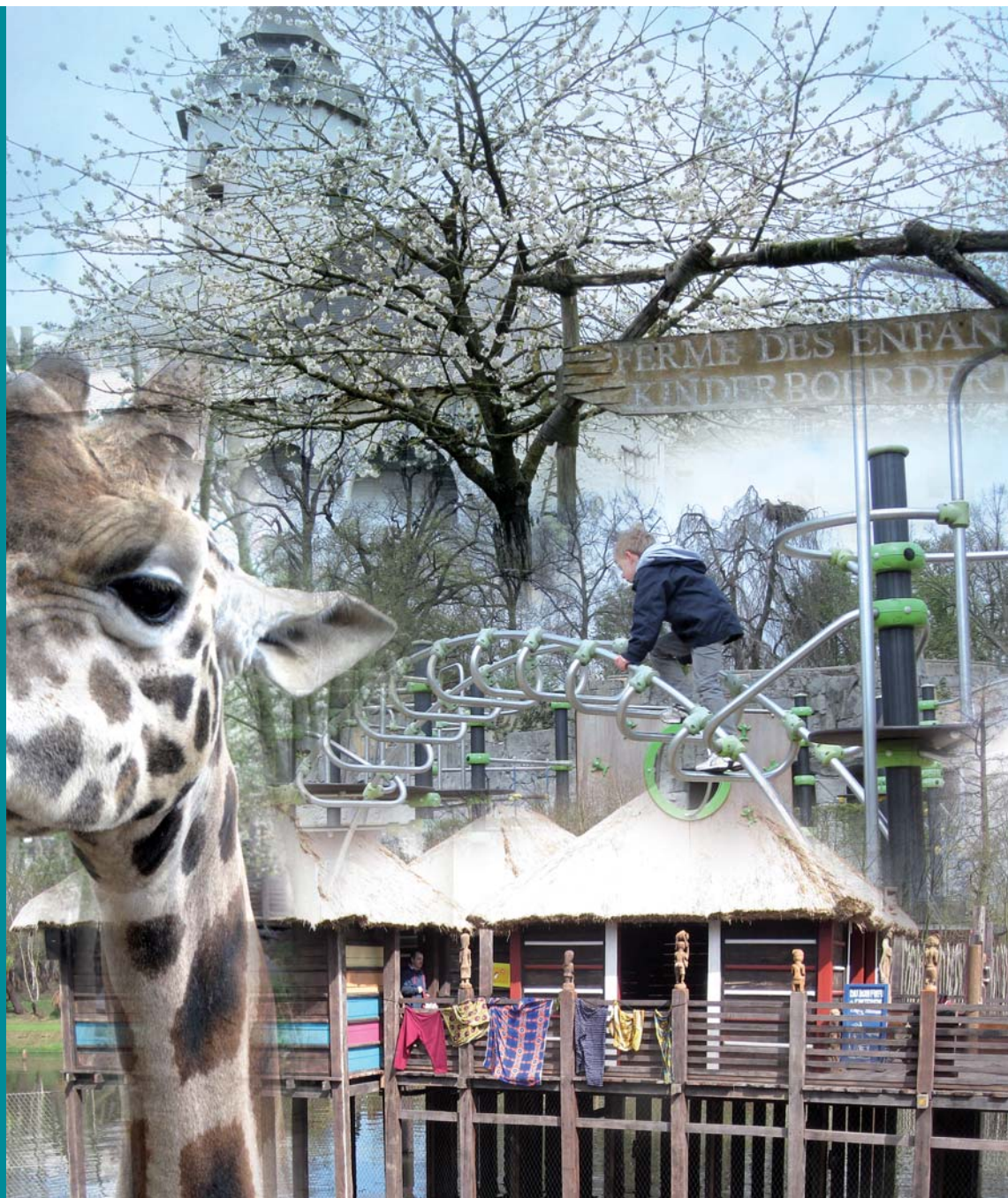
DÉTENTE  
À PAIRI DAIZA

## SOMMAIRE

**2** Infos pratiques

**3** Projet de motion politique

**8** Invitation



DANS CE NUMÉRO:

**LE PROJET DE MOTION POLITIQUE**

N°57 Spécial Assemblée générale - Mai - Juin 2012  
Trimestriel d'information du  
Mouvement des Citoyens pour le Changement

Le MCC est une des composantes du **MR**

Mouvement des Citoyens



pour le Changement

# Assemblée Générale 2012

## Programme

### Au Moulin de la Hunelle à Chièvres, le 10 juin 2012

9h30 - 10h30	Accueil
10h30 - 11h30	Présentation, discussion et vote de la motion politique
11h30 - 12h00	Elections communales: message des têtes de liste du MCC
12h00 - 12h15	Elections statutaires : proposition de prolongation pour deux ans des mandats des membres du « collège présidentiel ». Vote.
12h15 - 12h30	Discours de clôture de Gérard Deprez.

Entre 11h30 et 12h15, remise de tickets aux participants inscrits pour un repas et une visite gratuite de Pairi Daiza. Les personnes qui ne retireront pas leurs tickets à ce moment ne pourront pas bénéficier de notre offre.

## Inscrivez-vous pour participer au débat

Je souhaite intervenir dans le débat lors de l'Assemblée Générale.

L'objet de mon intervention porte sur ..... (sujet)  
et concerne le § ..... (numéro du §) de la motion.

Le contenu de mon intervention sera le suivant (maximum 100 mots) :

.....  
.....  
.....  
.....

NOM (\*) : ..... PRENOM : .....

Adresse (\*) : .....

N° de téléphone (\*) : ..... Adresse e-mail : .....

Signature (\*) : .....

(\*) Informations absolument indispensables.

Talon à renvoyer au secrétariat du MCC, 50, rue de la Vallée à 1000 Bruxelles avant le 30 mai 2012.

Contact : info@lemcc.be. L'Exécutif du MCC pourra se prononcer sur tous les amendements déposés.



# Assemblée Générale 2012

## Projet de motion politique

### 1. Réaffirmation de l'identité du MCC

Après quasiment 14 années d'existence, le MCC tient à réaffirmer la pertinence et l'actualité des principes fondateurs qui ont présidé à sa création.

- 1.1 Le MCC veut être un lieu de rassemblement de citoyens et de citoyennes libres, égaux, et fraternels. Il veut rassembler toutes celles et tous ceux qui partagent l'ambition de concevoir d'abord, de mettre en oeuvre ensuite, le projet commun de salut public que la gravité de la situation actuelle rend à la fois urgent et nécessaire.
- 1.2 Le MCC n'est pas un parti politique au sens traditionnel du terme. Il n'entend pas enrôler les gens dans une structure hiérarchisée et disciplinaire où la liberté d'expression doit s'effacer devant la proclamation du mot d'ordre. Il refuse d'entrer dans le système où la carte d'affiliation est tout autant sinon davantage un passeport pour la nomination ou la promotion plutôt que l'expression d'une conviction personnelle. Il s'interdit de créer ou d'entretenir des structures ou des organismes destinés à "caser" les siens ou à prendre sa part du butin commun.
- 1.3 Par nature, le MCC est ouvert et pluraliste. Il s'adresse à tous les citoyens, à toutes les citoyennes vivant en Wallonie et à Bruxelles, sans considération de langue, d'âge, de sexe, d'origine, de condition, de conviction religieuse ou philosophique.
- 1.4 Le MCC s'adresse aussi bien aux croyants de toutes confessions qu'aux agnostiques et aux athées pour autant qu'ils se respectent mutuellement et qu'ils soient convaincus que leur responsabilité de citoyen ne peut pas se limiter à défendre les intérêts des organisations qui leur sont proches mais leur enjoint de prendre à bras le corps les problèmes de tous.
- 1.5 Le MCC s'adresse tout autant aux Belges de souche, qu'aux nouveaux Belges, aux résidents de toute origine ou confession qui ont choisi de lier leur destin au nôtre et qui sont déjà devenus ou deviendront demain, eux-mêmes ou leur descendance, des nôtres à part entière.
- 1.6 Le MCC entend accueillir, sur un même pied, celles et ceux qui sont déjà engagés dans l'action politique et se sentent à l'étroit dans les appareils existants, de même que tous les autres, réfractaires au système actuel, qui aspirent à l'air plus vif du changement.



## 2. Le choix stratégique du MCC

- 2.1 Dès sa création, le MCC a fait un choix stratégique fondamental : fédérer les forces du changement.  
Notre Manifeste affirme expressément la volonté du MCC « de travailler au regroupement de toutes les forces décidées à mettre fin à l'hégémonie du système socialiste dans le Sud du pays et de supplanter démocratiquement les tenants du repli, de la bureaucratie et des droits acquis ».
- 2.2 C'est dans cet esprit que, dès décembre 2000, le MCC a décidé de rejoindre ce qui était alors la Fédération PRL/FDF, qui devenait de ce fait la Fédération PRL/FDF/MCC.
- 2.3 C'est toujours dans cet esprit que le MCC a participé très activement, en 2002, à la transformation de la Fédération en Mouvement Réformateur (MR) dont l'objectif explicite est de déplacer le centre de gravité politique dans la partie francophone du pays.
- 2.4 Récemment, le MCC a dénoncé l'attitude du FDF qui, en se retirant du MR et en l'attaquant ouvertement, fait le jeu du PS et renforce le poids politique de celui-ci en Wallonie et à Bruxelles.
- 2.5 Quoi qu'il en soit de ces derniers événements, le MCC confirme son engagement à œuvrer activement, en tant que partenaire, au sein du MR en vue de renforcer son audience, de dynamiser son fonctionnement et de l'ouvrir à de nouveaux enjeux.
- 2.6 En contrepartie de cet engagement, le MCC attend du MR :
- De prendre au sérieux le label choisi sous la présidence de Daniel Ducarme et d'être un vrai Mouvement Réformateur. Il ne doit pas se replier sur le seul courant libéral.
  - La solidarité doit être, à côté de l'esprit d'entreprendre, le maître mot du MR. Une solidarité qui émancipe et donne à chacun des chances égales de construire son avenir.
  - Un courant politique moderne est ouvert sur la société et doit être en phase avec ce qui bouge et avec les aspirations nouvelles qui se font jour. Le MR doit travailler avec les jeunes générations, ouvrir les nouveaux chantiers qu'impliquent la mondialisation et le développement des nouvelles technologies. Il doit ouvrir ces chantiers à toute la société civile. La politique ne se cantonne pas aux réunions de parti ni à la défense des certaines catégories de citoyens.
  - Enfin, nous devons nous inscrire dans une perspective européenne. Le MR doit devenir le plus européen des partis de notre pays.



## 3. Le MCC et l'avenir de notre pays

- 3.1. Le MCC se réjouit qu'à l'issue de la plus longue crise politique qu'ait connu notre pays - laquelle constituerait même un record mondial - un accord institutionnel ait pu être conclu, ce qui a enfin permis la constitution d'un gouvernement fédéral de plein exercice.
- 3.2. Le MCC considère qu'il est vital pour la stabilité de notre pays et pour son crédit à l'étranger que cette réforme institutionnelle soit votée par la Chambre et le Sénat dans les meilleurs délais.
- 3.3. Le MCC engage ses parlementaires dans leurs assemblées respectives à œuvrer activement à l'approbation des textes déposés et à s'abstenir de tout acte ou déclaration qui soit de nature à raviver les tensions communautaires.
- 3.4. Le MCC espère que la mise en œuvre de cette nouvelle réforme de l'Etat permettra à notre pays de connaître une vraie période de paix communautaire. Il est toutefois pleinement conscient de la puissance des aspirations autonomistes en particulier au Nord du pays, et donc du caractère évolutif des structures de l'Etat belge.
- 3.5. C'est pourquoi le MCC invite les citoyens belges francophones à rejeter définitivement aussi bien le rêve chimérique d'un retour à la Belgique unitaire que le fantasme d'un Etat dont les structures seraient figées à jamais.
- 3.6. Le MCC est prêt à participer activement à toute réflexion sur l'avenir institutionnel de notre pays, en partant du principe que cet avenir sera négocié et non pas imposé.

## 4. Le MCC et la crise financière

- 4.1. Le MCC est pleinement conscient de la gravité exceptionnelle de la crise financière qui affecte en particulier les pays de la zone euro. Il estime qu'il est d'un intérêt vital pour la population de tous nos pays de prendre les mesures nécessaires pour éviter la désintégration ou pire l'effondrement de la zone euro.
- 4.2. A cette fin, il se prononce résolument en faveur
  - de l'augmentation des moyens à mettre à la disposition du Fonds européen de stabilité ;
  - de la création d'euro-obligations ;
  - de l'inscription dans la constitution des pays européens de la « règle d'or » visant à empêcher tout laxisme budgétaire.
- 4.3. Le MCC considère que malgré les mesures qui ont déjà été adoptées, le secteur financier n'a pas mis fin aux pratiques malsaines qui ont conduit à la crise actuelle. C'est pourquoi il estime nécessaire :
  - que la loi impose la séparation structurelle entre les activités proprement bancaires (dépôts et prêts) d'une part et les activités purement spéculatives d'autre part ;
  - que la loi autorise, sur le modèle de la loi DODD-FRANK aux USA, l'assemblée générale des actionnaires à refuser les salaires et avantages indécents octroyés aux dirigeants de l'entreprise ;
  - que toutes les transactions spéculatives fassent l'objet d'une taxation adéquate.

## 5. Le MCC et la croissance économique

- 5.1. Le MCC est convaincu de la nécessité impérieuse pour notre pays de rétablir l'équilibre de nos finances publiques pour éviter de tomber dans la situation catastrophique que connaissent malheureusement d'autres pays.
- 5.2. Le MCC est également conscient du fait que le rythme et les modalités de la politique de rigueur et d'austérité doivent être intelligemment calibrés pour éviter de tomber dans la spirale infernale où l'austérité entraîne la récession qui, à son tour, amplifie le déficit que l'austérité devait combler.
- 5.3. C'est la raison pour laquelle, le MCC soutient la revendication de coupler les efforts d'assainissement budgétaire à une stratégie de relance économique bien ajustée.
- 5.4. Dans un pays comme le nôtre, où la consommation intérieure est soutenue mais qui vit à concurrence de plus de 60% de ses échanges avec l'extérieur, le problème de la compétitivité de nos entreprises doit être sérieusement traité.
- 5.5. Dans ce contexte, le MCC est en faveur d'une évaluation objective des avantages et des inconvénients de nos systèmes d'indexation pour la compétitivité de nos entreprises. Bien sûr, nous sommes conscients de ce que le coût salarial n'est qu'un des éléments du coût global des produits et que souvent il n'est pas le plus important. Mais ce qui est vrai des coûts énergétiques est aussi vrai pour le coût salarial. Notre pays doit savoir pour quelles raisons certains coûts y sont plus élevés que dans les pays voisins, quelles répercussions cette situation entraîne sur le taux d'inflation qui, à son tour, réactive nos systèmes d'indexation.

## 6. Le MCC et le “non-marchand”

- 6.1. Pour le MCC, la bonne gouvernance ne peut pas se limiter à bien gérer l'économie, à éviter tout laxisme dans les dépenses publiques et à limiter les prélèvements à ce qui est strictement nécessaire.  
La bonne gouvernance doit être plus ambitieuse : elle doit viser à organiser la société de manière telle qu'elle soit à la fois performante et solidaire.
- 6.2. Une société performante et solidaire est celle qui veille à ce que chacun ait la chance de recevoir une bonne formation, d'avoir un emploi, de fonder une famille, d'être soutenu en cas de coup dur ou d'ennuis de santé, d'être protégé contre toute forme de violence, d'être traité en toute circonstance avec respect et dignité.
- 6.3. Dans cette optique, le secteur non-marchand - l'administration, l'éducation, la santé, la justice, la culture - joue un rôle de premier plan dans la société... et dans l'économie : une administration chicanière handicape les entreprises, un enseignement médiocre hypothèque l'innovation, un mauvais service de santé alimente l'absentéisme.
- 6.4. Le MCC doit veiller à ce que le secteur non-marchand bénéficie d'autant d'attention de la part du MR que le secteur marchand.
- 6.5. Le MCC doit également veiller à ce que le mouvement associatif - qui est particulièrement développé dans notre pays - bénéficie d'une attention nouvelle.

## 7. Le MCC et les chantiers de demain

### 7.1. Au-delà du pétrole.

Les combustibles fossiles (charbon, pétrole, gaz) ont joué et jouent toujours un grand rôle dans l'industrialisation de nos pays. Ils ont permis des progrès spectaculaires, stimulé la croissance, amélioré nos conditions de vie. Mais leur épuisement prévisible à plus ou moins long terme et leurs effets dommageables pour la planète toute entière imposent un changement de cap. Priorité doit être donnée dorénavant aux économies d'énergie, à l'efficacité énergétique, au développement (et à l'invention) d'énergies renouvelables.

### 7.2. Au-delà du vote.

Dans notre pays, comme dans tant d'autres qui sont aujourd'hui des démocraties dites libérales, le combat pour le suffrage universel a été un processus long et sanglant. Rien que dans notre pays, il aura fallu plus d'un siècle pour passer du suffrage censitaire au capacitaire, au plural, au suffrage universel masculin avant d'aboutir finalement au droit de vote des femmes après la deuxième guerre mondiale.

Mais depuis quelque temps, les choses se gâtent : les « élus » n'ont plus la cote, ils appartiennent même aux catégories professionnelles les moins appréciées de la population. La démocratie représentative est mise à mal.

A l'évidence, le chantier est vaste. Pour rétablir la confiance, il faudra à tout le moins :

- que les élus se signalent par le caractère exemplaire de leur comportement ;
- que le système politique se réforme et ne fonctionne pas au profit de ceux qui en font partie ;
- que la démocratie, grâce notamment aux nouvelles technologies, retrouve ses vraies racines : l'échange et le débat.

### 7.3. Au-delà du PIB.

On a l'habitude de classer les pays à partir de leur PIB (Produit Intérieur Brut) qui peut se définir sommairement comme étant la totalité de la richesse produite par ce pays pendant un laps de temps. Le PIB par habitant est devenu insidieusement une sorte d'indicateur de la qualité et du rythme de développement d'un pays.

En réalité, cet indicateur est très partiel ... sinon partial.

L'Irlande, dont le PIB bondissant avait fait le Tigre celtique, peine à sortir du trou où elle a plongé ; l'Espagne ne se remet pas de l'explosion de la bulle immobilière ; le PIB des USA camoufle mal les 40 millions de pauvres ; ...

Pour savoir où en sont réellement les pays dont le nôtre, nous avons besoin, à côté du PIB, d'indicateurs qui mesurent les performances de la société : taux de réussite, taux d'égalité, taux de sécurité, taux d'intégration. C'est le meilleur moyen de remettre les citoyens au cœur du projet politique.



# Invitation

**Le dimanche 10 juin 2012  
c'est le jour du MCC**

Programme de la journée

## LE MATIN

### **Assemblée Générale au Moulin de la Hunelle à Chièvres**

9h30 - 10h30 Accueil  
10h30 - 12h30 Débats et votes

Entre 11h30 et 12h15, remise de tickets aux participants inscrits pour un repas et une visite gratuite de Pairi Daiza. Les personnes qui ne retireront pas leur ticket à ce moment ne pourront pas bénéficier de notre offre.

## L'APRES-MIDI

### **Détente à Pairi Daiza**

13h - 14h Accueil à Pairi Daiza et lunch  
14h - 18h Visite libre du Parc Pairi Daiza

### **Bienvenue aux enfants et aux familles...**

Une garderie pour les enfants de 4 à 11 ans sera assurée de 10h à 12h30

### **Comment rejoindre notre AG ?**

Nous vous proposons des transports en bus gratuits au départ de différentes villes de Wallonie. Si vous souhaitez en bénéficier, indiquez-le sur votre bulletin d'inscription.

## Inscrivez-vous

Je souhaite participer à l'Assemblée du MCC le 10 juin 2012 et je suis intéressé(e) par la visite gratuite à Pairi Daiza.

NOM (\*) : ..... PRENOM : .....

Adresse (\*) : .....

N° de téléphone (\*) : ..... Adresse e-mail : .....

Nombre d'adultes (\*) : ..... Nombre d'enfants (\*) : .....

Signature (\*) : .....

Je suis intéressé(e) par un transport en bus : oui / non

(\*) Informations absolument indispensables.

Talon à renvoyer au secrétariat du MCC, 50, rue de la Vallée à 1000 Bruxelles avant le 25 mai 2012. Cette offre s'adresse aux adhérents et aux sympathisants du MCC. Les premières inscriptions seront prioritaires, le nombre de places étant limité. Contact : info@lemcc.be - 02/642 29 99

